

# PROTOCOLE SANITAIRE

## I - PREAMBULE

Le présent document a pour objet de définir les consignes applicables en matière de sécurité sanitaire au sein des locaux du CREAI Hauts-de-France pour l'accueil des stagiaires en formation. Ces consignes seront revues et adaptées au fur et à mesure de l'évolution de la situation sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19.

## II – DISPOSITIONS GENERALES

Avant de venir sur le site du CREAI, nous vous demandons de :

- Vérifier votre température. Si celle-ci est supérieure à 38°C, restez chez vous et prévenez le secrétariat du CREAI Hauts-de-France par tél. au 03 20 17 03 03
- Ne pas venir en cas de symptômes évoquant la Covid-19 chez vous ou votre entourage et prévenir le secrétariat du CREAI Hauts-de-France par tél. au 03 20 17 03 03
- La salle de formation « Michel FONTAN » répond des obligations de présentation du pass sanitaire. Les organisateurs de la réunion sont habilités à effectuer ce contrôle via l'application nationale « tacverif ».

Chacun est responsable, à titre individuel et collectif, du respect du contenu de ce protocole.

Un affichage spécifique rappelant toutes les mesures de sécurité a été mis en place sur le site.

**En toutes circonstances veillez à bien appliquer scrupuleusement les gestes de distanciation et les mesures barrières** présentés ci-après :

Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydro-alcoolique (SHA) ne pas se sécher les mains avec un dispositif de papier/tissu à usage non unique ;

Eviter de se toucher le visage en particulier le nez et la bouche ;

Utiliser un mouchoir jetable pour se moucher, tousser, éternuer ou cracher, et le jeter aussitôt ;

Tousser et éternuer dans son coude ou dans un mouchoir en papier jetable ;

Mettre en œuvre les mesures de distanciation physique :

- ne pas se serrer les mains ou embrasser pour se saluer, ni d'accolade ;
- distance physique d'au moins 1 mètre (soit 4m<sup>2</sup> sans contact autour de chaque personne) ;

Aérer régulièrement (toutes les 3 heures) les pièces fermées, pendant quinze minutes ;

Désinfecter régulièrement les objets manipulés et les surfaces y compris les sanitaires ;

Eviter de porter des gants : ils donnent un faux sentiment de protection. Les gants deviennent eux-mêmes des vecteurs de transmission, le risque de porter les mains au visage est le même que sans gant, le risque de contamination est donc égal voire supérieur ;

Rester chez soi en cas de symptômes évocateurs du COVID-19 (toux, difficultés respiratoires, etc.) et contacter son médecin traitant (en cas de symptômes graves, appeler le 15) ;

Un contrôle systématique de température à l'entrée des établissements/structures est exclu mais toute personne est invitée à mesurer elle-même sa température en cas de sensation de fièvre et plus généralement d'auto-surveiller l'apparition de symptômes évocateurs de COVID-19.

### **III – LES ESPACES FORMATION**

#### **1 - Présentation**

Le CREAI Hauts-de-France, situé au 54 Boulevard Montebello à Lille, dispose de 2 salles de formation, « Fontan » et « Reyns », situées au rez-de-chaussée :

- **La salle « Fontan »** : sa configuration, avec un accès direct par la cour et une porte d'entrée à deux larges vantaux, permet d'éviter les croisements rapprochés entre les stagiaires et d'aérer régulièrement la salle.  
La salle dispose de 2 toilettes accessibles par un sas équipé de 2 lavabos et aux normes pour l'accueil de personnes à mobilité réduite.  
La capacité est fixée à 80 personnes maximum.  
Son accès est réglementé par les obligations de présentation de pass sanitaire.  
Il est recommandé de conserver les gestes barrière.
- **La salle « Reyns »** : son accès nécessite d'entrer dans le corps principal du bâtiment, au moyen d'une gâche d'ouverture automatique de porte actionnée par le secrétariat, ce qui permet de réguler le flux des arrivées. L'accueil se fait dans un hall d'entrée, la salle étant située juste en face, ce qui permet d'éviter les croisements des stagiaires dans les couloirs.  
L'effectif est limité à 20 personnes.  
Les mesures de gestes barrière sont de rigueur.  
Pour se rendre aux toilettes et accéder au point d'eau, il faut sortir de la salle et emprunter le couloir.  
**Les stagiaires devront donc veiller à ne pas créer de regroupement dans le couloir** pour respecter les mesures de distanciation sociale.

#### **2 – Hygiène**

**Le port du masque est obligatoire** dès votre entrée sur le site du CREAI, dès le porche.

En intégrant les salles de formation (limitées en nombre de personnes indiqué sur la porte d'entrée), entrez un par un, de manière séquentielle. **Le stagiaire devra, en entrant dans les salles, se désinfecter les mains avec du gel hydroalcoolique.**

Un équipement à l'entrée de chaque salle est mis à disposition pour faire respecter les gestes barrière :

- Gel hydroalcoolique
- Essuie-mains à usage unique
- Masques à usage unique
- Produits nettoyants désinfectants et autres produits ménagers.

Nous rappelons que l'accès à la salle Fontan est réglementé par la présentation du pass sanitaire.

En ce qui concerne l'utilisation des sanitaires, chacun est invité à bien respecter les consignes de lavage des mains (en annexe).

Prendre la précaution de fermer les robinets à l'aide de papier ou du coude pour les robinets poussoirs.

Un kit de désinfection est à disposition dans chaque salle pour un nettoyage régulier des tables, chaises, stylos, poignées, interrupteurs, etc...

Les salles devront également être aérées régulièrement.

### **3 – Matériel**

Chaque stagiaire devra **posséder son propre matériel** ; il ne doit pas être prêté, ni passer de main en main.

Pour émarger, les stagiaires signeront, chacun leur tour, la feuille d'émargement placée sur une table à l'entrée, avec leur propre stylo et après avoir mis du gel hydroalcoolique.

Par ailleurs, les stagiaires devront renseigner leur numéro de téléphone et leur e-mail sur une autre liste pour la traçabilité des cas contacts COVID-19, en cas d'infection signalée auprès du CREAI Hauts-de-France. Cette liste sera conservée 15 jours, puis détruite.

Les contenus de formation devront au maximum être numériques si possible, et éviter la distribution de papiers et le passage de main en main.

Les stagiaires devront se laver ou se désinfecter les mains, avant et après utilisation de tout matériel commun.

Il est interdit aux stagiaires d'utiliser les réfrigérateurs et micro-ondes.

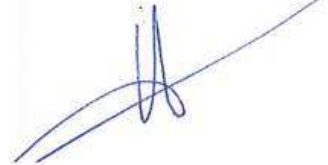
### **IV – DIFFUSION DU PROTOCOLE**

A l'inscription, le livret d'accueil invite les stagiaires à consulter ce protocole sur le site du CREAI Hauts-de-France : <http://www.creaihd.fr/> (onglet Formation).

Il est également disponible dans chaque salle de formation.

Fait à Lille, le 31 mars 2021

Frédéric GHYSELEN,  
Directeur du CREAI Hauts-de-France



**ANNEXE : CONSIGNES DE LAVAGE DES MAINS.**





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**  
*Zèbre  
Sportif  
Pulsé*



**Santé  
publique  
France**








**COVID-19**

## ALERTE CORONAVIRUS COMMENT SE LAVER LES MAINS ?





Se laver les mains à l'eau et au savon pendant 30 secondes est la mesure d'hygiène la plus efficace pour prévenir la transmission de tous les virus.



-  **Frottez-vous les mains, paume contre paume**
-  **Lavez le dos des mains**
-  **Lavez entre les doigts**
-  **Frottez le dessus des doigts**
-  **Lavez les pouces**
-  **Lavez aussi le bout des doigts et les ongles**
-  **Séchez-vous les mains avec une serviette propre ou à l'air libre**

Si vous n'avez pas d'eau et de savon, faites la même chose avec du gel hydro alcoolique.



**GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS**  
(INFORMATION IN FRENCH)



**0 800 130 000**  
(toll-free)

W-0311001-2003 - 27 mars 20 20